

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

INSTITUT NATIONAL DE LA
STATISTIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

NATIONAL INSTITUTE OF
STATISTICS

Changement de base des comptes nationaux en 2016 : Mesure de l'économie informelle

Décembre 2020

Institut National de la Statistique (INS) / National Institute of Statistics (NIS)

20, Rue 3004, Quartier du Lac, Yaoundé – Cameroun ; B.P : 134, Yaoundé, Tél. : (+237) 222 22 04 45 ;

Fax : (+237) 222 23 24 37; Site web : <https://ins-cameroun.cm>; Email : infos@ins-cameroun.cm

SOMMAIRE

Résumé.....	3
Contexte et justification.....	4
1. Concepts et définition de l'économie informelle	4
2.1. Présentation des sources de données et traitements apportés	5
2.1.1. <i>Enquêtes sur l'emploi et le secteur informel (EESI) de 2005 et 2010</i>	5
2.2.2. <i>Enquêtes complémentaires auprès de certaines activités informelles</i>	12
2.2.3. <i>Enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM) de 2007 et 2014</i>	16
2.2 Confrontation des différentes sources de données pour estimer les agrégats du secteur informel	18
2.3 Principaux résultats du secteur informel en 2016 dans les bases 2005 et 2016	19
3. Mesure de l'emploi informel.....	20
4. Mesure de la production non marchande des ménages	23
Conclusion, difficultés et perspectives.....	25
Références bibliographiques	26
Équipe technique	27

Résumé

Dans le cadre de ses travaux pour l'élaboration d'une nouvelle base 2016 des comptes nationaux, l'Institut national de la statistique (INS) du Cameroun a adopté une nouvelle approche pour mesurer l'économie informelle et quantifier son poids dans l'économie. Selon les recommandations du *SCN 2008* (\$25.75), lorsque c'est possible, il faut préparer deux tableaux supplémentaires relatifs au secteur informel, l'un couvrant la production et la formation du revenu et l'autre couvrant l'emploi. Ces tableaux peuvent être préparés soit en utilisant les statistiques disponibles sur les activités des entreprises du secteur informel (la méthode directe), soit à partir de certaines normes et ratios (la méthode indirecte). La méthode indirecte encore appelée la « méthode des apports de travail » dans la littérature sur les statistiques de la main d'œuvre, est au cœur du processus d'élaboration proposé et permet ainsi de parvenir à une mesure de l'économie informelle à partir du cadre central du SCN.

Cette note présente l'expérience camerounaise dans la mesure de l'économie informelle qui constituerait près de la moitié de la richesse créée en 2016, à travers principalement l'enquête sur l'emploi et le secteur informel EESI de 2010. L'article propose des pistes de solutions aux problèmes liés à la mesure des agrégats de l'économie informelle dans le cadre central du SCN, dans un contexte marqué par l'absence de données d'enquête récente.

Contexte et justification

L’Institut National de la Statistique (INS) du Cameroun a rénové les comptes nationaux par l’actualisation de l’année de base qui passe de 2005 à 2016. Ce changement de l’année de base vise d’une part, la prise en compte les changements récents de structure enregistrés dans l’économie depuis 2005 et, d’autre part, à se conformer aux exigences internationales (*SCN 2008*) en matière de production des comptes nationaux. C’est également une opportunité pour intégrer de nouveaux produits ou nouvelles activités, de revoir l’estimation de certaines branches d’activité avec l’entrée de nouveaux opérateurs, de valoriser les données récentes de recensement ou d’enquête et préciser les zones d’ombre du cadre central du système de comptabilité nationale (*SCN*).

Dans ce dernier aspect figure la mesure de l’économie informelle qui génère une partie substantielle de la production et de l’emploi dans de nombreuses économies, notamment dans les pays en développement et en transition. En effet, le Cameroun a élaboré, depuis 2009, sa vision de développement de long terme avec comme objectif stratégique de *devenir un pays émergent à l’horizon 2035*. La première phase de cette vision (2010-2019) consignée dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l’Emploi (DSCE) place les défis de création des richesses et des emplois au centre de ses actions en faveur de la réduction de la pauvreté. La réalisation des enquêtes sur l’emploi et le secteur informel (EESI) s’inscrit dans le cadre du suivi/évaluation de la mise en œuvre du DSCE et des stratégies sectorielles qui reposent sur la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS). Dans ce contexte, l’une des cibles du DSCE est de ramener le taux de sous-emploi global de 75,8 % à moins de 50 % à l’horizon 2020 en accroissant l’offre d’emplois décents, en améliorant l’adéquation de la demande d’emplois ainsi que l’efficacité du marché du travail. Cependant, le sous-emploi global touche 77,6 % d’actifs âgés de 15 ans ou plus, soit plus de 6,5 millions d’actifs occupés en 2014. Ainsi, beaucoup d’efforts restent encore à faire pour réduire le taux de sous-emploi dans la mise en œuvre des grands axes et réformes de la Stratégie Nationale de Développement (SND) 2020-2030.

Cet article présente l’expérience camerounaise dans la quantification de la contribution de l’économie informelle et de l’emploi informel à l’économie, à travers principalement l’enquête nationale sur l’emploi et le secteur informel EESI de 2010. L’article est organisé comme suit. La première section aborde les concepts et définitions l’économie informelle, à la fois conformes aux recommandations internationales du SCN et adaptés aux spécificités camerounaises. La deuxième section présente les différentes sources de données, les traitements apportés et la méthodologie mise en œuvre pour estimer les agrégats du compte de production et d’exploitation ainsi que l’emploi dans le secteur informel. La troisième section présente la part de l’emploi informel dans l’emploi total de l’économie. La dernière section présente les sources de données et les résultats de la production non marchande des ménages. En conclusion, il est suggéré d’une part, quelques pistes pour consolider et pérenniser ces méthodologies par les comptables nationaux africains, en particulier dans un contexte marqué par l’absence de données d’enquête récente et d’autre part, quelques mesures de politiques à considérer et à mettre en œuvre pour une meilleure prise de décisions.

1. Concepts et définition de l’économie informelle

Avant toute définition proposée au niveau international (OIT, Nations Unies et al., OCDE et al.), une clarification préalable doit être effectuée entre « secteur informel » et « économie informelle » (Séruzier, 2009). L’économie informelle comprend : (i) le secteur informel ; (ii) la production non

marchande des ménages ; et (iii) l'emploi informel, dont une partie est engagée par les unités formelles.

Les institutions internationales ont abouti à une convergence autour de la définition du secteur informel qui soit en conformité avec le cadre central *du système de comptabilité nationale¹* (*SCN 2008*). Ainsi, le secteur informel est un regroupement d'établissements² appartenant au secteur institutionnel des ménages et pouvant appartenir à pratiquement toutes les activités marchandes de l'économie nationale. La production non marchande des ménages est le fait d'une production secondaire des établissements marchands dépendant des ménages, de la production non marchande des ménages pour compte propre et de l'agriculture de subsistance (Séruzier, 2009). L'emploi informel est défini comme étant le nombre total d'emplois informels³, qu'ils soient exercés dans des entreprises du secteur formel, des entreprises du secteur informel ou dans les ménages, au cours d'une période de référence donnée (17^{ème} CIST, 2003). La suite de ce document tente d'apporter une mesure chiffrée à tous ces domaines dans le respect des exigences du cadre central du SCN.

2. Mesure du secteur informel au Cameroun

2.1. Présentation des sources de données et traitements apportés

Le secteur informel est appréhendé à travers plusieurs sources de données. La principale est l'enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) et les autres couvrent l'enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM) et les enquêtes spécifiques sur certaines branches d'activité informelle.

2.1.1. Enquêtes sur l'emploi et le secteur informel (EESI) de 2005 et 2010

Opérationnalisation du concept d'informel au Cameroun

Trois enquêtes sur le secteur informel ont déjà été réalisées au Cameroun. La première, intitulée enquête 1-2-3 sur l'emploi (phase 1), le secteur informel (phase 2) et la consommation (phase 3) a été réalisée en 1993, uniquement dans la ville de Yaoundé. La deuxième et la troisième, d'envergure nationale ont été réalisées respectivement en 2005 et 2010, sous la dénomination d'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI). L'enquête EESI comporte deux phases : la phase 1 porte sur l'emploi et la phase 2 porte sur le secteur informel.

Suivant les recommandations formulées par les 15^{ème} et 17^{ème} conférences internationales des statisticiens du travail (CIST 1993, 2003), la définition du secteur informel retenue lors de ces enquêtes est la suivante : toute personne active occupée est considérée comme « chef d'unité de production informelle » dans la mesure où elle exerce, dans son activité principale ou dans son activité secondaire, en tant que patron ou pour son propre compte, une activité non enregistrée (numéro de contribuable⁴) et/ou dépourvue de comptabilité formelle écrite au sens du plan comptable OHADA (INS, 2006, 2011).

¹ Le SCN 2008 donne plus de détails, et comprend un chapitre entier sur les «Aspects informels de l'économie» (Nations Unies et al., 2009, chapitre 25).

² Il peut s'agir des entreprises individuelles non constituées en société dont au moins une partie de la production est destinée au marché qui ne sont pas enregistrées ou dont le nombre de salariés est réduit.

³ Un emploi est informel s'il n'est pas soumis à la législation nationale du travail et à l'impôt sur le revenu et n'ont pas droit à la protection sociale et à des prestations liées à l'emploi (OIT, 2013)

⁴ Parmi les divers registres administratifs en vigueur au Cameroun, le numéro de contribuable (NC) a été choisi du fait que toute activité de production est légalement assujettie à la détention d'un tel numéro.

Le critère de la comptabilité écrite a été introduit pour ne pas exclure du champ d'investigation des unités de production qui, pour des raisons totalement contingentes, disposeraient d'un numéro de contribuable, sans pour autant pouvoir être assimilées à des unités formelles (du point de vue de leur mode d'organisation et de leur production).

S'agissant de l'emploi informel, la phase 1 de l'enquête EESI contient l'ensemble des informations nécessaires pour élaborer les indicateurs sur l'emploi informel quel que soit le statut formel ou non de l'entreprise dans laquelle l'emploi est exercée. Le module détaillé sur la main d'œuvre de la phase 2 permet également d'analyser de façon approfondie les conditions de travail des employés dans le secteur informel (Amougou et al. 2009).

Encadré : Identification des unités de production informelles (UPI) par les enquêtes EESI

Elle se fait à travers les trois questions suivantes :

(i) - Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle?

Salarié: 01. Cadre supérieur, ingénieur et similaire 02. Cadre moyen / agent de maîtrise
03. Employé / travailleur qualifié 04. Employé / travailleur semi-qualifié 05. Ouvrier

Non salarié: 06. Employeur / Patron 07. Travailleur indépendant 08. Aide familial

09. Apprenti 10. Non classé

(ii) - L'entreprise dans laquelle vous exercez votre emploi principal/secondaire (ou que vous gérez) est-elle enregistrée?

a) Numéro de contribuable 1. Oui 2. Non 3. Ne sait pas

b) Numéro d'enregistrement d'entreprise 1. Oui 2. Non 3. Ne sait pas

c) Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS/ NSIF) 1. Oui 2. Non 3. Ne sait pas

(iii) - Tenez-vous des comptes?

1. Non 2. Déclarations statistiques et fiscales ou comptabilité officielle 3. Aucun compte détaillé

4 Autre (préciser)

Enfin, est considérée comme unité de production informelle (UPI) si la catégorie socioprofessionnelle = 06 ou 07 et (numéro de contribuable = 2 ou comptabilité = 1, 3, 4).

Synthèse méthodologique des enquêtes EESI

L'une des finalités des enquêtes EESI est leur intégration dans les comptes nationaux. Dans ce cadre, il importe de bien cerner la méthodologie utilisée pour la mesure des agrégats économiques du compte de production et d'exploitation, et de l'emploi des unités informelles.

La base de sondage utilisée pour la première phase de l'EESI 2005 est fournie par la cartographie du troisième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2005. Elle a été utilisée pour sélectionner un échantillon aléatoire de 8540 ménages stratifiés selon les dix régions et le milieu de résidence (urbain, semi-urbain et rural). Les villes de Yaoundé et Douala étaient chacune considérées comme une zone d'enquête. Cette phase a également permis d'identifier environ 6060 unités informelles non agricoles (UPI). Cependant, la deuxième phase comprenait un échantillon de 5274 unités, ce qui a permis l'identification complète de 4815 UPI, soit un taux de couverture de 91,3%.

En 2010, la base de sondage a été mise à jour et a permis de sélectionner un échantillon aléatoire de 8160 ménages selon la même stratification qu'en 2005. La première phase a permis d'identifier 4705 unités de production informelle non agricoles et 4592 ont été interrogées dans la deuxième phase, représentant un taux de couverture de 97,6%.

La couverture des deux enquêtes de la deuxième phase incluait les unités de production informelles (UPI) engagées dans l'industrie, le commerce et les services. Les activités agricoles au sens large sont exclues à l'exception de la sylviculture et de l'exploitation forestière.

Tableau 1 : Répartition des UPI par branche d'activité entre 2005 et 2010

Code	Libelle CITI rév.4	Nombre d'UPI en 2005	Nombre d'UPI en 2010	Evolution annuelle moyenne (%)
A	Sylviculture et exploitation forestière	51	15	-21,7
B	Activités extractives	32	17	-11,9
C	Activités de fabrication	1 613	1 215	-5,5
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation	1	3	24,6
E	Distribution d'eau, réseau d'assainissement, gestion des déchets, et activités de remise en état	3	8	21,7
F	Construction	219	187	-3,1
G	Commerce de gros et de détail; réparations de véhicules automobiles et de motocycles	1 445	1 582	1,8
I	Activités d'hébergement et de restauration	581	352	-9,5
H	Transport et entreposage	257	427	10,7
J	Information et communication	48	119	19,9
K	Activités financières et d'assurances	2	5	20,1
L	Activités immobilières	0	3	
N	Activités de services administratifs et de soutien	91	122	6,0
M	Activités professionnelles, scientifiques et techniques	2	1	-12,9
P	Éducation	2	72	104,8
Q	Santé et activités d'action sociale	69	57	-3,7
S	Autres activités de services	302	18	-43,1
R	Arts, spectacles et loisirs	42	279	46,0
T	Activités des ménages privés employant du personnel domestique	0	4	
	Non classé	55	106	14,0
	Total	4 815	4 592	-0,9

Le questionnaire de la phase 1 sur l'emploi comprend (i) une fiche ménage qui permet notamment de déterminer la composition des membres du ménage, les caractéristiques de l'habitat et équipements du ménage et (ii) une fiche individuelle qui permet de décrire les activités (principale et secondaires), les revenus, les caractéristiques du chômage et du sous-emploi, etc. Les informations issues de cette phase permettent de déterminer la structure de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle, pour toutes les branches d'activité et tous les secteurs institutionnels de l'économie nationale.

Le questionnaire de la phase 2 sur le secteur informel permet d'établir les comptes de production et d'exploitation des activités du secteur informel non agricole, d'apprécier ses performances et son importance dans l'économie nationale.

La section PV : **production et vente** avec les tableaux PV1, PV2, PV3, et PV4 de ce module principal permettent de collecter des informations sur le chiffre d'affaires de l'UPI quel que soit son

secteur d'activité. Le tableau PV1 donne le chiffre d'affaires global de l'activité de l'UPI selon la déclaration du responsable de l'UPI. Le tableau PV2 (produits vendus après transformation) fournit pour chaque activité le montant des ventes détaillées par produit. Le tableau PV3 (produits vendus sans transformation) donne pour chaque activité le montant des ventes de marchandises par produit, dans le cadre du commerce. Le tableau PV4 (services fournis) donne le montant des services fournis pour chaque activité.

Les consommations intermédiaires sont déterminées à partir du module DC : **Dépenses et charges**. Ce module vise quatre objectifs à savoir : une évaluation précise des charges d'exploitation de l'unité de production durant le dernier mois d'activité précédent l'enquête ; la saisie de quelques caractéristiques de production ; la mesure du coût des cadeaux versés aux autorités dans le cadre de l'activité de l'UPI ; et la saisonnalité des activités (Fouoking, 2009).

Présentation sommaire des résultats des deux enquêtes

La mesure des agrégats dans les UPI en rapport avec le *Système de Comptabilité Nationale* fait ressortir quelques problèmes de concepts et surtout d'évaluation du niveau d'activité et de structure des comptes des UPI entre les deux enquêtes de 2005 et 2010.

Tableau 2 : Comparaison de la production par branche d'activité entre 2005 et 2010 (en millions de FCFA)

Code	Libelle CITI rév.4	Production	Production	Evolution
		2005	2010	annuelle moyenne (%)
A	Sylviculture et exploitation forestière	148 703	58 093	-17,1
B	Activités extractives	7 107	14 617	15,5
C	Activités de fabrication	776 337	1 618 716	15,8
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation	101	3 068	97,9
E	Distribution d'eau, rés eau d'assainissement, gestion des déchets, et activités de remise en état	64	1 526	88,6
F	Construction	145 915	711 682	37,3
G	Commerce de gros et de détail; réparations de véhicules automobiles et de motocycles	688 914	1 293 790	13,4
I	Activités d'hébergement et de restauration	672 689	681 261	0,3
H	Transport et entreposage	222 666	428 245	14,0
J	Information et communication	60 345	259 173	33,8
K	Activités financières et d'assurances	32 214	9 501	-21,7
L	Activités immobilières	0	2 483	
M	Activités professionnelles, scientifiques et techniques	96 067	120 795	4,7
N	Activités de services administratifs et de soutien	7 608	35	-65,9
P	Éducation	64	20 263	216,3
Q	Santé et activités d'action sociale	27 882	34 995	4,6
S	Autres activités de services	93 764	179 894	13,9
R	Arts, spectacles et loisirs	27 269	18 530	-7,4
T	Activités des ménages privés employant du personnel domestique	0	681	
	Total	3 007 709	5 457 348	12,7

De manière globale, la production informelle de l'EESI a augmenté de 12,7% en moyenne annuelle entre 2005 et 2010. Toutefois, le tableau 2 révèle une forte volatilité par branche d'activité entre les deux enquêtes. Sans être exhaustif, les facteurs explicatifs pourraient être d'une part, d'ordre méthodologique et d'autre part, d'ordre économique.

Sur le plan méthodologique, la base de sondage qui est celle du RGPH de 2005 a été mise à jour en 2010. Grâce à l'expérience acquise par les personnels en 2005, la collecte entre les deux phases de 2010 s'est faite presque simultanément alors qu'il y a eu un écart d'environ 30 à 45 jours entre les deux phases en 2005 ; ce qui expliquerait le taux de déperdition des UPI plus élevé en 2005 qu'en 2010. En outre, le faible nombre d'UPI échantillonnées par branche ou l'absence de certaines activités pourrait être à l'origine de la volatilité observée entre les résultats des deux enquêtes. Le tableau 1 précédent révèle une forte variation du nombre d'UPI par branche d'activité entre les deux enquêtes. De même, un bilan méthodologique⁵ avait été effectué en 2005 et avait identifié un certain nombre d'écueils qui ont été évités et corrigés en 2010 notamment la nomenclature d'activité qui a changé et a facilité le classement des activités économiques.

Sur le plan économique, l'on peut relever que les activités informelles sont essentiellement précaires et de survie, d'où la forte mobilité des UPI d'une activité à une autre entre 2005 et 2010 (modification dans la structure de l'économie).

Cette situation est également observée dans l'évolution de la consommation intermédiaire entre les deux enquêtes où elle croît de 16,3% en moyenne annuelle mais avec de fortes disparités dans les branches d'activités.

Tableau 3 : Comparaison de la consommation intermédiaire par branche d'activité entre 2005 et 2010 (en millions de FCFA)

Code	Libelle CITI rév.4	Consommation Intermédiaire 2005	Consommation Intermédiaire 2010	Evolution annuelle moyenne (%)
A	Sylviculture et exploitation forestière	39 930	36 097	-2,0
B	Activités extractives	2 122	4 132	14,3
C	Activités de fabrication	416 537	957 907	18,1
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation	38	2 707	134,7
E	Distribution d'eau, réseau d'assainissement, gestion des déchets, et activités de remise en état	3	580	186,6
F	Construction	23 028	442 447	80,6
G	Commerce de gros et de détail; réparations de véhicules automobiles et de motocycles	150 452	376 513	20,1
I	Activités d'hébergement et de restauration	468 499	466 726	-0,1
H	Transport et entreposage	106 998	185 079	11,6
J	Information et communication	37 006	198 372	39,9
K	Activités financières et d'assurances	1 488	6 114	32,7
L	Activités immobilières	0	912	
M	Activités professionnelles, scientifiques et techniques	14 152	30 272	16,4
N	Activités de services administratifs et de soutien	1 676	0	

⁵ Voir Amougou et al., 2009

P	Éducation	4	3 103	278,4
Q	Santé et activités d'action sociale	10 039	9 953	-0,2
S	Autres activités de services	24 346	48 965	15,0
R	Arts, spectacles et loisirs	9 733	6 283	-8,4
	Activités des ménages privés employant du personnel			
T	domestique	0	239	
Total		1 306 051	2 776 401	16,3

Justification et nouvelle approche d'estimation du secteur informel

Dans le cadre du SCN, on ne peut compiler pour les entreprises informelles que les comptes de production et d'exploitation. Il n'est pas possible de compiler d'autres comptes en raison de l'impossibilité de savoir si les flux de revenus, la consommation et la formation de capital correspondent uniquement à l'activité des entreprises informelles et non aux ménages auxquels elles appartiennent.

Le SCN 2008 recommande, lorsque c'est possible, de préparer deux tableaux supplémentaires relatifs au secteur informel, l'un couvrant la production et l'exploitation et l'autre couvrant l'emploi. Ces tableaux peuvent être préparés soit en utilisant les statistiques disponibles sur les activités des entreprises du secteur informel (la méthode directe), soit à partir de certaines normes et ratios (la méthode indirecte).

La méthode directe a été utilisée dans la base 2005. Elle a consisté à intégrer directement dans la base 2005 les résultats de l'enquête EESI 2005, à savoir : la production marchande, l'autoconsommation, la consommation intermédiaire, la formation brute de capital fixe, les variations de stocks, l'emploi, etc.

Cependant, au regard de la volatilité des résultats des deux enquêtes et du fait que certaines activités ne sont pas suffisamment représentées (faible échantillon) et d'autres non présentes dans les deux échantillons notamment le décorticage et transformation du café, la fabrication des fibres et fils textiles, la fabrication des autres matériels de transport et autres transports par eau, en plus de l'agriculture au sens large, l'on a privilégié la méthode indirecte dans la nouvelle base 2016.

En effet, la méthode d'extrapolation des agrégats par le taux de croissance annuel moyen par branche d'activité obtenue entre 2005 et 2010 conduit à une explosion des agrégats dans certaines branches d'activité pour les années après 2010. Ainsi, dans la base actuelle 2005, les indicateurs du secteur informel et l'emploi informel avaient été estimés à partir des taux annuels moyen de croissance démographique (indice de volume) et du taux d'inflation par produit (indice de prix). Cette méthode présente l'inconvénient majeur de postuler un volume constant des activités informelles d'une année à l'autre.

Pour la base 2016, il a été mis en œuvre la méthode indirecte décrite ici, appelée la « méthode de l'apport de travail » dans la littérature sur les statistiques de la main d'œuvre. Elle comprend trois étapes principales :

1. *Obtenir des estimations de l'apport de travail dans le secteur informel par activité économique grâce à une enquête auprès des ménages (par exemple EESI phase 1);*
2. *Dériver des estimations de la productivité par unité d'apport de travail pour les entreprises appartenant au secteur informel, avec la même ventilation par activité économique ; et*

3. *Multiplier les estimations de l'apport de travail par la productivité par unité pour obtenir la production et la valeur ajoutée du secteur informel par activité économique.*

Matrice d'offre de travail par branche d'activité

Pour mesurer la productivité du travail pour la comptabilité nationale, il faut mesurer les apports de travail en termes d'emploi, c'est-à-dire le nombre d'emplois et le nombre total d'heures travaillées dans les différentes activités économiques durant une période comptable (Nations Unies et al ., 2009, chapitre 19).

Les informations utilisées pour estimer l'emploi par branche d'activité combinent à la fois les sources d'enquête et les sources administratives. L'offre de main-d'œuvre est tirée de la phase 1 de l'EESI 2010. La demande de main-d'œuvre provient du Recensement Général des Entreprises (RGE 2009 et 2016) et de sources administratives (masse salariale de la fonction publique et déclarations statistiques et fiscales des entreprises). L'offre et la demande sont confrontées pour établir une matrice du travail (effectif et heures travaillées) ventilée par secteur d'activité, statut professionnel (salarié affilié à la sécurité sociale, salarié non affilié à la sécurité sociale, employeur, travailleur indépendant, aide familial et apprenti), secteur institutionnel et mode de production. Cette matrice est utilisée pour suivre l'emploi dans l'économie informelle.

Estimation de la productivité horaire par branche d'activité

A partir des données de la phase 2 de l'EESI, l'on a estimé la production par branche d'activité sur l'échantillon des unités de production informelles (UPI) concernées par cette phase. Ensuite, l'on a estimé le nombre d'heures travaillées correspondant à cette production, par branche d'activité. Cependant, pour quelques branches non présentes dans l'échantillon de la phase 2 ; la productivité a été calculée à partir des données extraites de la base des comptes nationaux de l'année 2016 (base 2005).

Estimation des agrégats économiques de l'EESI

Estimation de la production en 2016

Pour obtenir la production de l'année 2010, on multiplie la productivité par branche d'activité obtenue sur l'échantillon des UPI de la phase 2 par le nombre annuel d'heures travaillées par branche d'activité.

Pour estimer la production en 2016, l'on a procédé à une projection de la matrice d'offre de travail par branche d'activité de 2010, à partir de la projection démographique par région et par ville faite par le Bureau Central de Recensement et des Etudes de Population (BUCREP). La projection est faite sous l'hypothèse d'une relative constance de la productivité horaire entre 2010 et 2016.

Tableau 4 : Comparaison de l'estimation de la production informelle 2016 par rapport à la valeur de 2016 base 2005 (en millions de FCFA)

Activités	2016 Base 2005	EESI estimé en 2016
A - Agriculture, Sylviculture et Pêche	2 446 583	2 281 216
B - Industries extractives	8 633	6 888
C - Activités de fabrication	2 359 602	2 032 084
D - Electricité	3 641	38 078
E - Eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	31 004	8 603
F - Construction	217 437	912 933
G - Commerce en gros et en détail, réparation de véhicules	3 404 161	2 483 010
H - Transport et entreposage	644 137	1 274 807
I - Hébergement et restauration	1 162 056	1 280 445
J - Information et de communication	117 379	352 570
L - Activités immobiliers	383 871	463 308
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	156 441	294 773
N - Activité de soutien et de bureau	12 506	10 045
P - Education	6 243	133 169
Q - Activité pour la santé humaine et l'action sociale	51 249	139 552
R - Activités artistiques, sportifs et récréatifs	27 532	25 134
S - Autres Activités n.c.a.	452 453	347 705
T - Activités spéciaux des ménages	1 170	
Total général	11 486 098	12 084 320

L'estimation initiale de la production informelle de 2016 à partir de l'enquête EESI relève le niveau global de la production informelle de 5,2% par rapport au niveau final de 2016 dans la base 2005.

Consommation intermédiaire en 2016

Pour estimer les consommations intermédiaires par branche d'activité, les coefficients techniques ont été calculés pour les UPI de l'échantillon de la phase 2 de l'EESI. Ces coefficients techniques sont ensuite appliqués à la production estimée de 2016 par branche pour avoir les CI 2016 par branche d'activités. Pour les branches non présentes dans l'échantillon, les coefficients techniques empiriques des comptes nationaux sont utilisés.

Les salaires, les impôts et la FBCF

Le traitement des salaires, des impôts et de la FBCF est à peu près similaire à celui des consommations intermédiaires. Par exemple, pour l'estimation des salaires, on détermine un taux de salaire par branche d'activité sur l'échantillon des UPI de la phase 2, qu'on applique à la valeur ajoutée par branche d'activité.

2.2.2. Enquêtes complémentaires auprès de certaines activités informelles

Pourquoi des enquêtes spécifiques informelles ?

Certes l'enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) est suffisamment pertinente pour donner une vue d'ensemble sur le secteur informel, elle laisse observer quelques insuffisances pour l'estimation du niveau de l'activité dans certains secteurs particuliers de l'économie, en particulier le problème de représentativité de l'échantillon pour ces branches d'activité. En outre, pour

certaines branches d'activité en perpétuelle mutation, il s'avère difficile de mieux apprécier le niveau de l'activité entre les deux périodes d'enquête de 2005 et 2010 afin de projeter en 2016. Ces insuffisances s'amplifient avec l'activité de transport par motos-taxis qui s'est particulièrement développée au cours de ces dernières années, de même que celle du transport par taxi brousse et minibus ou cargo. Ces moyens de transport facilitent les déplacements des personnes et des biens en milieu urbain et péri-urbain dans les principales agglomérations du pays en raison de la vétusté et de la dégradation du réseau routier.

Dans le secteur de l'hébergement, le phénomène de « sieste » très urbanisé n'est pas capté ; il en est de même pour la consommation finale des ménages en ce service. De plus, les appartements meublés prennent de l'ampleur aujourd'hui mais aucune statistique n'est disponible sur cette activité. Les agrégats de cette activité sont ainsi sous-estimés à la fois du côté de l'offre que de la demande.

Concernant la filière bois, sylviculture et exploitation forestière, le Ministère en charge des Forêts ne fournit des données que sur la production issue de l'exploitation légale (avec agreement), principalement destinée aux industries de transformation et à l'exportation. Cependant, la production réalisée par des exploitants sans agreement (informel) qui alimente en majorité le marché local n'est pas suffisamment captée par les enquêtes EESI.

Dans le cadre du rebasage des comptes nationaux en 2016, des études complémentaires ont été réalisées auprès des acteurs de ces branches d'activité en vue de mieux estimer leur contribution à la formation du PIB.

Synthèses méthodologiques des enquêtes spécifiques

S'agissant du transport informel (moto-taxi, taxi, minibus/cargo et taxi brousse), la base de sondage a été construite à partir des données administratives collectées auprès du ministère des transports sur les effectifs de véhicules et de motocycles en circulation sur le territoire national. Par ailleurs, des entretiens effectués avec des responsables des communes, des communautés urbaines et des syndicats des transporteurs ont permis d'avoir la structure de répartition des différents types de moyen de transport retenu dans le cadre de l'étude pour chaque région. Le tableau 6 présente l'échantillon de l'étude.

Table 5 : Taille de l'échantillon de l'enquête sur le transport informel

Région	Estimation des véhicules et motocycles à usage de taxi en 2018	Taille de l'échantillon
Adamaoua	14 902	77
Centre	131 604	385
Est	11 052	77
Extrême-Nord	59 621	154
Littoral	140 062	385
Nord	48 384	77
Nord-Ouest	13 693	77
Ouest	40 667	154
Sud	19 213	77
Sud-Ouest	18 728	77
Ensemble	338 697	1 540

Source : MINT

Concernant l'étude sur l'hébergement informel, elle couvre l'ensemble des 10 régions du pays. L'unité statistique est considérée ici comme étant la structure d'hébergement non classée. Les établissements concernés sont ceux ayant volontairement déclaré leur activité auprès du Ministère du Tourisme. Le tableau 7 présente l'échantillon de cette étude.

Table 6 : Taille de l'échantillon de l'enquête sur l'hébergement informel

Région	Hébergement non classé	Taille échantillon enquêté	Coefficient d'interpolation
Adamaoua	76	24	3,17
Centre	227	41	5,54
Est	60	26	2,31
Extrême-Nord	59	19	3,11
Littoral	402	69	5,83
Nord	73	18	4,06
Nord-Ouest	63	27	2,33
Ouest	33	24	1,38
Sud	178	24	7,42
Sud-Ouest	100	10	10
Total	1 437	282	5,1

Source : MINTOUL

Pour ce qui est de l'enquête sur la filière bois, la cible est composée des unités de transformation du bois (UTB) et éventuellement les exploitants forestiers dont la liste est fournie par le MINFOF. En 2017, on dénombre 115 unités sur l'étendue du territoire (annuaire MINFOF 2017), répartie principalement dans quatre régions dont le Centre, l'Est, le Littoral et le Sud et une dernière dans la région du Sud-Ouest. Leur nombre fluctue énormément d'une année à l'autre du fait de la présence de très petites unités. Le MINFOF fournit une catégorisation de ces unités de transformation : la première regroupe les unités transformant annuellement un volume de bois supérieur à 5000 m³ ; les unités qui transforment un volume de bois entre 1000 et 5000 m³ sont classées dans la deuxième catégorie ; la troisième catégorie porte sur les unités qui transforment un volume de bois inférieur à 1000 m³. Le tableau 8 fournit l'échantillon de cette étude.

Table 7 : Taille de l'échantillon de l'enquête sur la filière bois

Région	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Total	Exploitants forestiers
	Nb. d'UTB	Nb. d'UTB	Nb. d'UTB		
Centre	9	18	14	41	4
Est	15	12	7	34	2
Littoral	4	6	13	23	19
Sud	5	2	9	16	0
Sud-Ouest	1	0	0	1	

Total	34	38	43	115	25
-------	----	----	----	-----	----

Source : Annuaire statistique du MINFOF, 2017

La collecte avait pour but de recenser toutes les unités de transformations de bois ainsi que tous les exploitants forestiers qui procèdent à une première transformation

Principaux résultats obtenus

L'objectif de ces opérations était de collecter les informations pour élaborer le compte de production et d'exploitation des activités sus-évoquées, en particulier leurs productions, leurs consommations intermédiaires, les investissements réalisés, les emplois, les salaires versés et les impôts payés.

S'agissant de l'enquête sur le transport informel, les principaux agrégats de l'année 2016 sont synthétisés dans le tableau 9.

Table 8 : Résultats de l'enquête sur le transport informel (en millions FCFA sauf mention contraire)

Libellé	Valeur 2016
Production	1 106 241
Consommation Intermédiaire	444 152
Impôt et taxe	14 742
Salaires	46 245
VA	662 089
Revenu mixte	601 102
FBCF	193 126
Productivité horaire (FCFA/heure)	794

Concernant l'enquête sur l'hébergement informel, le tableau 10 résume les principaux agrégats obtenus.

Table 9 : Résultats de l'enquête sur l'hébergement informel (en millions FCFA sauf mention contraire)

Libellé	Valeur 2016
Production	7 587
Consommation Intermédiaire	1 620
Salaires	777
Cotisation CNPS	76
Impôt et taxe	181
FBCF	15 439
Employés permanents (en nombre)	3 858
Employés temporaires (en nombre)	971

Pour ce qui est de l'enquête sur la filière bois, les principaux résultats sont contenus dans le tableau 11.

Tableau 10 : Résultats de l'enquête sur la filière bois (en millions FCFA sauf mention contraire)

Libellé	Valeur 2016
Production bois grume	36 800
Production bois transformé	15 500
Salaires	31 032
Employés permanents (en nombre)	20 086
Employés temporaires (en nombre)	9513

La réalisation de ces enquêtes s'est déroulée de manière satisfaisante, en particulier pour le transport informel et l'hébergement. Par contre, l'on note quelques difficultés pour l'enquête sur la filière bois notamment (i) les réticences de certains responsables d'entreprises à répondre au questionnaire ; et (ii) un taux de couverture de 66% en liaison avec un sérieux problème de localisation des entreprises, celle indiquée dans la liste obtenue du Ministère n'étant pas toujours correcte avec une confusion entre siège et établissement et des cas de fermeture observés de certaines structures se retrouvant sur l'échantillon initial.

2.2.3. Enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM) de 2007 et 2014

Synthèse méthodologique des traitements apportés aux enquêtes ECAM

L'ECAM constitue également une source de données pour l'estimation du secteur informel dans les comptes nationaux. Les éditions successives ont connu des améliorations méthodologiques. Le nombre de zones de dénombrement (ZD) est passé de 612 en 2001 à 742 en 2007 et à 1 024 en 2014. La taille des ménages a évolué de 11 553 en 2001 à 12 609 en 2007 et à 12 847 en 2014. Le champ géographique est le territoire national découpé en trois milieux de résidence : urbain, semi-urbain et rural. De l'échantillon sélectionné en 2014, 10 303 ménages ont répondu à la section sur les activités du monde rural. Parmi ceux-ci, l'on dénombre 60% de ménages dont au moins un membre pratique au moins une de ces activités.

Les modules exploités dans le cadre de l'évaluation du secteur informel portent sur la production des activités du monde rural : agriculture, élevage, chasse, aquaculture, pêche, apiculture, exploitation forestière, et cueillette. Pour chacune de ces activités, l'on dispose les données sur : i) la valeur des produits autoconsommés, ii) la valeur de la production vendue, iii) la valeur totale des charges supportées et iv) la valeur des équipements possédés. En outre, pour chacun des principaux produits de l'agriculture, la valeur estimée de la production totale a été collectée tandis que les effectifs de cheptel de la période courante de l'enquête et douze mois avant ont été collectés pour les principales espèces de l'élevage.

Pour l'estimation de la production agricole, l'on a considéré les deux possibilités suivantes :

Si $\text{prodagr} \leq \text{autcons} + \text{ventes}$ alors $\text{Production vendue} = \text{ventes} * \text{Coefficient d'extrapolation}$.

Si $\text{prodagr} > \text{autcons} + \text{ventes}$ alors $\text{Production vendue} = (\text{prodagr}-\text{autcons}) * \text{Coefficient d'extrapolation}$

Avec :

ventes : le montant tiré de la vente du produit ;

prodagr : la valeur estimée de la production du produit ;

autcons : la valeur des produits autoconsommés.

Pour ce qui est de la production des bovins, caprins, ovins et équidés, la formule suivante est appliquée :

$$\begin{aligned} \text{Production marchande de l'élevage} &= \text{Croît du cheptel} + \text{Ventes} + \text{Cession} \\ &= (\text{Taux de croît} + \text{Taux de ventes} + \text{Taux de cession}) * \text{Stock Moyen} \end{aligned}$$

Avec : Stock Moyen = (Stock de début + Stock de fin)/2

$$\begin{aligned} \text{Production non marchande de l'élevage} &= \text{Abattages} \\ &= \text{Taux d'abattages} * \text{Stock Moyen} \end{aligned}$$

Pour l'estimation de la production des autres espèces telles que le poulet, les autres volailles, les cobayes, la même logique que pour les produits de l'agriculture est appliquée à savoir la valeur des ventes multipliée par le coefficient d'extrapolation.

Principaux résultats

La méthodologie décrite précédemment a été appliquée aux enquêtes ECAM de 2007 et 2014. Ensuite, il a été calculé un taux annuel moyen de croissance par produit entre ces deux enquêtes. Pour la nouvelle année de base des comptes nationaux, la valeur 2016 est obtenue en multipliant les estimations obtenues en 2014 par le taux annuel moyen de croissance.

Tableau 11 : Production marchande et non marchande 2016 par branche du secteur informel (en millions de FCFA)

Code branche	Libellé activité	Production		
		Production non marchande	marchande	Total
A01001	Culture des céréales	126 156	123 632	249 788
A01002	Culture des tubercules	141 412	72 574	213 986
A01003	Culture de bananes	50 446	18 150	68 596
A01004	Culture des oléagineux	88 529	31 520	120 049
A01005	Culture du coton(f)	87 054	26 063	113 117
A01006	Culture des fruits	4 844	1 793	6 637
A01007	Culture des légumes et plantes et fleurs d'ornements	116 544	34 801	151 345
A01008	Culture du cacao (f)	496 593	42 056	538 649
A01009	Culture du café(f)	6 437	3 965	10 402
A01010	Culture d'autres produits végétauxn.c.a	1 217	492	1 709
A02001	Elevage de bovins(f)	203 870	13 875	217 745
A02002	Elevage d'autres animaux	139 602	24 719	164 321
A02003	Chasse et soutien à l'élevage	24 947	15 807	40 754
A03000	Sylviculture et exploitation forestière	469 419	337 065	806 484
A04002	Pêche continentale et aquaculture	209 667	62 671	272 338
C13002	Fabrication des autres boissons alcoolisées (sauf bière)	1167	475	1 642
Total		2 167 904	809 658	2 977 562

Il ressort des résultats que l'activité de sylviculture et exploitation forestière, en particulier le ramassage de bois a connu un essor considérable dans l'économie, surtout en milieu semi-urbain et rural.

2.2 Confrontation des différentes sources de données pour estimer les agrégats du secteur informel

Quatre sources de données ont été confrontées pour aboutir au niveau final des agrégats du secteur informel dans la nouvelle base 2016. Il s'agit : (i) de l'estimation du secteur informel basé sur la méthode indirecte de l'apport de main d'œuvre (Sinformel), (ii) de l'enquête camerounaise auprès des ménages – activités du monde rural (ECAM_RU), (iii) le recensement général des entreprises (RGE) de 2016 – unités informelles et (iv) des enquêtes informelles complémentaires dans les branches d'activité hébergement, bois et transport.

Le tableau 12 ci-après présente les résultats obtenus à l'issue du traitement et de la confrontation de ces différentes sources données. Par branche d'activité détaillée et par opération (marchande et non marchande), on retient soit l'unique source disponible, soit la source la plus plausible entre plusieurs. De façon générale, la source ECAM_RU est privilégiée pour les branches de la section A (Agriculture, sylviculture et pêche) tandis que la source Sinformel est privilégiée pour les autres sections. La principale limite de la source RGE 2016 est que le secteur informel couvert est limité uniquement aux unités informelles disposant d'un local fixe et donc présente un inconvénient majeur de la sous-représentativité des activités informelles, elle a donc été exclue de la confrontation.

Tableau 12 : Confrontation des différentes sources de données pour estimer la production informelle de la base 2016 (en millions de FCFA)

Libellé activité	Production marchande					Production non marchande	
	EC_HEBER	EC_TRANS	ECAM_RU	RGE	Sinformel	ECAM_RU	Sinformel
A - Agriculture, Sylviculture et Pêche			2 166 737	1 971	1 572 574	809 183	708 642
B - Industries extractives				265	6 888		
C - Activités de fabrication			1 167	288 545	2 032 055	475	29
D - Electricité				869	38 078		
E - Eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution				163	8 603		
F - Construction				6 400	912 933		
G - Commerce en gros et en détail, réparation de véhicules				920 522	2 483 010		
H - Transport et entreposage		443 317		4 273	1 274 807		
I - Hébergement et restauration	7 587			43 990	1 280 445		
J - Information et de communication				35 595	352 570		
L - Activités immobiliers				875	463 308		
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques				3 609	294 773		
N - Activité de soutien et de bureau				8 050	10 045		
P - Education				7 769	133 169		
Q - Activité pour la santé humaine et l'action sociale				10 285	139 552		
R - Activités artistiques, sportifs et récréatifs				8 360	25 134		
S - Autres Activités n.c.a.				292 575	347 705		

T - Activités spéciauxdes ménages			357			
Total	7 587	443 317	2 167 904	1 634 473	11 375 649	809 658 708 671

2.3 Principaux résultats du secteur informel en 2016 dans les bases 2005 et 2016

Selon le paragraphe 25.32 du *SCN 2008*, le processus d'assemblage d'un ensemble de comptes nationaux, notamment avec l'utilisation du cadre des ressources et des emplois, fait d'emblée apparaître les informations manquantes et permet d'améliorer les estimations de façon globale.

Ainsi, les résultats finaux du secteur informel sont obtenus après confrontation des différentes sources de données ainsi que les arbitrages effectués dans le cadre de l'élaboration des équilibres de ressources et des emplois (ERE) par produit.

La production finale obtenue à l'issue des EREs est présentée dans le tableau 14. Elle est en augmentation de 4,3%⁶ dans la nouvelle base 2016 en comparaison à l'ancienne base 2005. Toutefois, l'on note de grands changements dans certaines branches d'activité, en particulier le transport par taxi et moto-taxis et l'agriculture, sylviculture et pêche. Par contre, les activités commerciales reculent fortement, en liaison avec les résultats de l'enquête spécifique sur les marges de commerce ainsi que l'exploitation de la base de données des importations de biens par type d'opérateur (commerçant ou non).

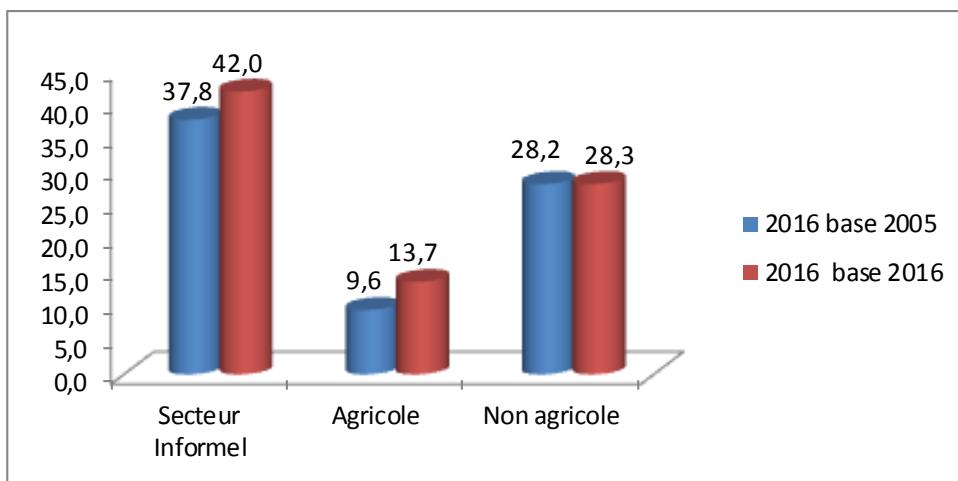
Tableau 13 : Production informelle finale dans les deux bases (en millions de FCFA)

Libellé activité	2016_b2005	2016_b2016	Contribution à la croissance de la production informelle(en points)
A - Agriculture, Sylviculture et Pêche	2 446 583	3 264 782	7,1
B - Industries extractives	8 633	7 718	0,0
C - Activités de fabrication	2 359 602	2 451 368	0,8
D - Electricité	3 641	38 078	0,3
E - Eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	31 004	31 098	0,0
F - Construction	217 437	259 441	0,4
G - Commerce en gros et en détail, réparation de véhicules	3 404 161	1 655 109	-15,2
H - Transport et entreposage	644 137	1 900 587	10,9
I - Hébergement et restauration	1 162 056	1 328 032	1,4
J - Information et de communication	117 379	73 671	-0,4
L - Activités immobiliers	383 871	351 574	-0,3
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	156 441	291 925	1,2
N - Activité de soutien et de bureau	12 506	10 045	0,0
P - Education	6 243	7 768	0,0
Q - Activité pour la santé humaine et l'action sociale	51 249	35 475	-0,1
R - Activités artistiques, sportifs et récréatifs	27 532	25 134	0,0
S - Autres Activités n.c.a.	452 453	249 802	-1,8
T - Activités spéciauxdes ménages	1 170	0	0,0
Total	11 486 098	11 981 607	4,3

⁶ Elle était en hausse de 5,2% à l'issue de l'estimation de la source EESI.

En termes de contribution à la création de la richesse nationale, la part du secteur informel s'accroît dans la nouvelle base 2016 à 42% contre 37,8% du PIB dans la base 2005. Cette évolution est principalement imputable à l'accroissement de la part du secteur agricole dans la nouvelle base.

Graphique 1 : Part du secteur informel dans le PIB dans les deux bases (%)



3. Mesure de l'emploi informel

Comme mentionné précédemment⁷, les informations utilisées pour estimer l'emploi par branche d'activité combinent à la fois les sources d'enquête et les sources administratives.

Les résultats de la nouvelle année de base 2016 montrent que le marché du travail au Cameroun est dominé par l'emploi informel. La procédure d'estimation de l'emploi en comptabilité nationale a conduit à un total estimé de 12,8 millions⁸ de personnes employées correspondant à un total estimé de 20,638 milliards d'heures travaillées, soit une moyenne annuelle de 1 393 heures travaillées par travailleur.

Tableau 14 : Estimation de l'emploi total et des heures travaillées (2016) (en millions)

Section	Description (CITI 4)	Employés	Travailleur indépendant	Emploi total	Heures travaillées par les employés	Heures travaillées par les travailleurs indépendants	Heures travaillées dans l'emploi total
A	Sylviculture et exploitation forestière	0,2	6,7	6,9	292,1	9355,6	9647,7
B	Activités extractives	0	0	0	29,6	30,9	60,5
C	Activités de fabrication	0,2	1,2	1,4	628,2	1645,4	2273,6
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation	0	0	0	25,5	3,1	28,6
E	Distribution d'eau, réseau d'assainissement, gestion des déchets, et activités de remise en état	0	0	0	44,4	4	48,4

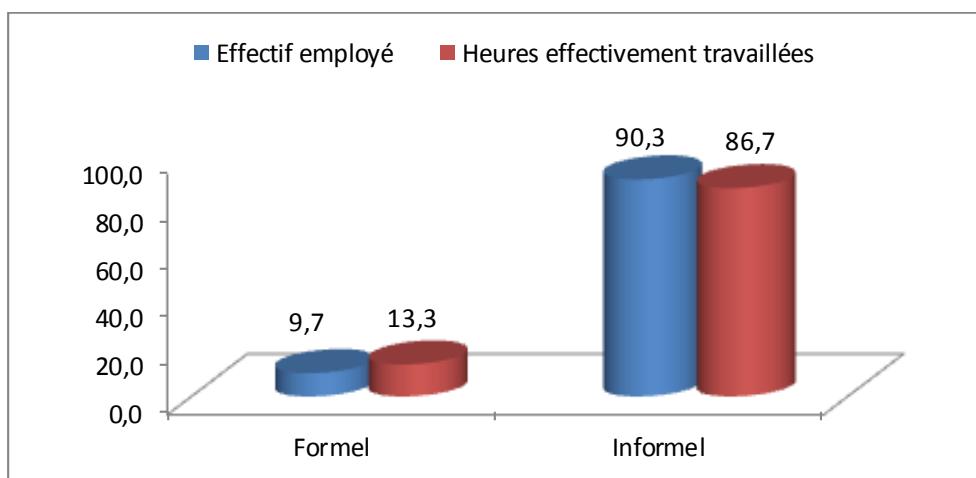
⁷ Section consacrée à la matrice d'offre de travail par branche d'activité

⁸ La population totale du Cameroun est estimée à 22,7 millions d'habitants en 2016.

F	Construction	0,2	0,1	0,3	354,6	214,9	569,5
G	Commerce de gros et de détail; réparations de véhicules automobiles et de motocycles	0,3	1,3	1,6	698,4	3012,8	3711,2
H	Transport et entreposage	0,3	0,2	0,5	223,8	535,5	759,3
I	Activités d'hébergement et de restauration	0,1	0,4	0,5	162,3	563,2	725,5
J	Information et communication	0	0,1	0,1	116,9	166,3	283,2
K	Activités financières et d'assurances	0,1	0	0,1	86,2	0,1	86,3
L	Activités immobilières	0	0	0	20,5	17,1	37,6
M	Activités professionnelles, scientifiques et techniques	0,1	0,1	0,2	278,6	233,3	511,9
N	Activités de services administratifs et de soutien	0	0	0	54,1	0,2	54,3
O	Administration publique et sécurité sociale	0,2	0	0,2	460,9	0	460,9
P	Éducation	0,3	0	0,3	515,9	6	521,9
Q	Santé et activités d'action sociale	0,1	0	0,1	72,9	22,1	95
R	Arts, spectacles et loisirs	0	0	0	29,7	27,4	57,1
S	Autres activités de services	0,1	0,2	0,3	165,9	429,3	595,2
T	Activités des ménages privés employant du personnel domestique	0,1	0	0,1	104,8	5,2	110
	Total	2,4	10,4	12,8	4365,5	16272,4	20637,9

La part des personnes employées de manière informelle dans l'emploi total est de 90,3 % et la part des heures travaillées de manière informelle dans l'emploi total est de 86,7 %.

Graphique 2: Part des personnes employées et des heures travaillées par catégorie en 2016 (formelle, informelle) (%)



En outre, l'on note la présence de l'emploi informel dans l'économie formelle. Sur le total estimé de 1,2 million de personnes employées dans l'économie formelle, environ 13,4 % n'étaient pas enregistrées auprès de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) en 2016. L'emploi non déclaré est plus répandu parmi les salariés dans des activités comme le commerce de gros et de

détail, l'activité de fabrication, l'agriculture, la sylviculture et la pêche, l'éducation, la santé humaine et d'action sociale, le transport et entreposage. Dans l'agriculture, la présence pertinente d'emplois non déclarés est liée à la nature saisonnière de la récolte.

Le commerce de gros et de détail et l'industrie manufacturière sont les deux secteurs où les travailleurs ont le plus d'heures, tant dans l'économie formelle que dans l'économie informelle. Dans l'économie formelle, les heures travaillées sont plus importantes dans l'éducation (18,8%), l'administration publique et la défense ; la sécurité sociale obligatoire (16,8%), l'industrie manufacturière (12,2%) et le commerce de gros et de détail ; la réparation de véhicules automobiles et de motocycles (10,1%). En ce qui concerne l'économie informelle, les heures travaillées sont plus importantes dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche (53,2 %), le commerce de gros et de détail, la réparation de véhicules automobiles et de motocycles (19,2 %), l'industrie manufacturière (10,8 %) et l'hébergement et la restauration (3,8 %).

Tableau 15 : Part des heures travaillées dans le total par catégorie (formelle, informelle) (%)

Section	Description (CITI 4)	Heures travaillées - Formelle	Heures travaillées - Informelle
A	Sylviculture et exploitation forestière	4,4	53,2
B	Activités extractives	0,9	0,2
C	Activités de fabrication	12,2	10,8
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation	0,8	0
E	Distribution d'eau, rés eau d'assainissement, gestion des déchets, et activités de remise en état	1,4	0,1
F	Construction	5	2,4
G	Commerce de gros et de détail; réparations de véhicules automobiles et de motocycles	10,1	19,2
H	Transport et entreposage	6,5	3,2
I	Activités d'hébergement et de restauration	1,8	3,8
J	Information et communication	3	1,1
K	Activités financières et d'assurances	3,1	0
L	Activités immobilières	0,5	0,1
M	Activités professionnelles, scientifiques et techniques	5,9	2
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,9	0
O	Administration publique et sécurité sociale	16,8	0
P	Éducation	18,8	0
Q	Santé et activités d'action sociale	2,7	0,1
R	Arts, spectacles et loisirs	0,8	0,2
S	Autres activités de services	3,3	2,8
T	Activités des ménages privés employant du personnel domestique	0	0,6
	Total	100	100

Cependant, la productivité de l'économie informelle reste faible par rapport à celle de l'économie formelle. Malgré le niveau très élevé des personnes employées ou des heures travaillées, la productivité horaire du travail, définie comme le rapport de la production sur les heures travaillées, dans les activités informelles est estimée à 782 FCFA contre 5 381 FCFA dans l'économie formelle

et 1 393 FCFA en moyenne dans l'économie. Le tableau 16 fournit une estimation de la productivité horaire du travail par catégorie (formelle, informelle) pour toutes les activités.

Tableau 16 : Productivité horaire du travail par catégorie (formelle, informelle) (en FCFA)

Section	Description (CITI 4)	Productivité horaire du travail par catégorie - Formelle	Productivité horaire du travail par catégorie - Informelle	Total
A	Sylviculture et exploitation forestière	4 158	401	448
B	Activités extractives	42 506	212	17 088
C	Activités de fabrication	8 798	1 271	2 380
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation	15 798	7 178	14 199
E	Distribution d'eau, réseau d'assainissement, gestion des déchets, et activités de remise en état	2 481	6 815	3 502
F	Construction	7 353	2 314	3 534
G	Commerce de gros et de détail; réparations de véhicules automobiles et de motocycles	6 525	482	933
H	Transport et entreposage	5 271	3 277	3 748
I	Activités d'hébergement et de restauration	8 237	1 962	2 383
J	Information et communication	8 725	365	2 773
K	Activités financières et d'assurances	7 119		7 119
L	Activités immobilières	1 801	40 710	26 898
M	Activités professionnelles, scientifiques et techniques	3 157	835	1 572
N	Activités de services administratifs et de soutien	4 856	6 728	4 907
O	Administration publique et sécurité sociale	4 238		4 238
P	Éducation	1 747	1 228	1 740
Q	Santé et activités d'action sociale	3 797	1 605	3 287
R	Arts, spectacles et loisirs	3 574	720	1 828
S	Autres activités de services	3 555	496	967
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs		147	155
	Total	5 381	782	1 393

4. Mesure de la production non marchande des ménages

L'estimation de la production des ménages pour leur compte propre est principalement basée sur les enquêtes ECAM 2007 et 2014. La production et la valeur ajoutée des cultures, de l'élevage, des activités de transformation alimentaire, de la collecte de l'eau, des logements occupés par leurs propriétaires et des services domestiques sont estimées en utilisant l'approche par les dépenses. L'estimation de la construction pour compte propre des ménages repose à la fois sur l'ECAM (nombre de nouveaux logements par an) et sur les informations administratives relatives au prix de la construction individuelle de logements. L'ECAM est également une source de données supplémentaire permettant d'estimer les principales réparations effectuées par les ménages sur leurs logements.

Ce domaine de l'économie informelle représente environ 7,7 pour cent du PIB de 2016. La production pour compte propre de services de logement par les ménages propriétaires représente la composante la plus importante avec une part au PIB de 2,89 pour cent. Les activités agricoles produites par les ménages exclusivement pour leur propre consommation finale représentent 2,49 % du PIB et la construction pour compte propre des ménages représente 2,03 % du PIB.

Tableau 17 : Part de la production des ménages pour compte propre dans le PIB 2016 (%)

Section	Description (CITI 4)	Pourcentage
A	Agriculture, sylviculture et pêche	2,49
C	Activités de fabrication	0,04
E	Eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	0,22
F	Construction	2,03
L	Activités immobilières	2,89
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs	0,07
Total		7,74

Conclusion, difficultés et perspectives

Le présent article avait pour objectif de présenter les méthodologies utilisées pour l'estimation de l'économie informelle dans la nouvelle base 2016 des comptes nationaux. Il ressort que trois principales sources d'informations ont été utilisées pour aboutir au résultat final à savoir : (i) la méthode indirecte de l'apport de main d'œuvre à partir de l'enquête EESI 2010 (Sinformel) et (ii) les enquêtes camerounaises auprès des ménages (ECAM 2007 et 2014) et (iii) les enquêtes informelles complémentaires dans les branches d'activité bois, hébergement et transport. Le cadre des équilibres de ressources et des emplois (ERE) a été utilisé pour évaluer la qualité et la cohérence des informations recueillies lors des enquêtes. Il est un outil particulièrement puissant pour comparer et confronter les données provenant de diverses sources de données afin d'améliorer la cohérence du système d'information économique.

La principale limite réside dans le fait que la dernière enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) utilisée dans la méthode indirecte de l'apport de main d'œuvre date de 2010⁹ ; ce qui a conduit à formuler des hypothèses sur la constance des productivités horaires entre 2010 et 2016. Cette situation pose le problème de l'estimation des agrégats du secteur informel entre deux enquêtes consécutives. Pour pallier à cette insuffisance, l'INS devrait envisager la mise en œuvre des enquêtes légères annuelles sur le secteur informel ; ceci est d'autant plus important en cette période de crise du Covid-19 qui pourrait induire de graves perturbations sur les activités informelles.

Toutefois, l'INS a déjà commencé depuis 2019, les travaux préparatoires de la troisième enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (EESI 3) qui risque ne plus avoir lieu cette année 2020, en raison des perturbations des activités statistiques liées à la pandémie du Coronavirus (COVID-19).

Au regard de ce qui précède, des actions devraient être envisagées pour améliorer la prise de décisions des différents acteurs de développement, notamment les pouvoirs publics et les opérateurs privés. Il s'agit notamment :

- *d'intégrer tous les domaines de l'économie informelle dans la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) et son programme de collecte de données statistiques afin de garantir l'exhaustivité dans la mesure du PIB ;*
- *De réduire la fréquence des enquêtes mixtes ménages-entreprises permettant de respecter les bonnes pratiques en matière de rebasage des comptes nationaux tous les cinq ans, en particulier le suivi annuel à travers un dispositif d'enquêtes légères sur un panel d'entreprises et/ou de ménages. La prochaine année de base des comptes nationaux, qui pourrait être l'année 2021, devra intégrer les résultats de l'EESI 3 ;*
- *D'utiliser ces résultats à des fins de politiques publiques en vue d'une transformation structurelle de l'économie et d'une croissance inclusive ; ce qui permettrait de réduire les inégalités et créer des emplois décents, surtout chez les jeunes et les femmes (objectifs de la stratégie nationale de développement 2020-2030).*

⁹ La première enquête d'envergure nationale sur l'emploi et le secteur informel a été réalisée en 2005. Elle a permis d'élaborer l'année de base des comptes nationaux en 2005.

Références bibliographiques

- 1) Amougou et al., (2009). Opérationnalisation des concepts d'informalité et élaboration des comptes des unités de production informelles : l'expérience de l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun (EESI 2005). Article publié dans STATECO numéro 104.
- 2) Fouoking Joseph (2009). L'intégration de l'informel rural non agricole dans les comptes nationaux, l'expérience camerounaise. Article publié dans STATECO numéro 104.
- 3) Gerhardt Bouwer. The Measurement of the non-observed economy in South Africa. Statistics South Africa.
- 4) Institut National de la Statistique (2020). Note méthodologique d'estimation du secteur informel dans la base 2016.
- 5) Institut National de la Statistique (2006, 2011). Rapports principaux des enquêtes sur l'emploi et le secteur informel.
- 6) Institut National de la Statistique (2014). Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001-2014. Enquêtes camerounaises auprès de ménages (ECAM 2001, 2007 et 2014).
- 7) Michel Séruzier (2009). Mesurer l'économie informelle dans le cadre de la comptabilité nationale : le point de vue du comptable national. Article publié dans STATECO numéro 104.
- 8) OECD (2002). Measuring the Non-Observed Economy: A Handbook
- 9) OIT (2013). Mesurer l'informalité: Manuel statistique sur le secteur informel et l'emploi informel
- 10) ONU (2008). International Standard Industrial Classification of All Economic Activities Revision 4.
- 11) ONU, OCDE, CE, FMI, BM (2009). Système de comptabilité nationale 2008
- 12) UNECE (2008). Non-observed economy in national accounts: Survey of country practices.

Equipe technique

Supervision générale

1. TEDOU Joseph, Directeur Général, Institut National de la Statistique (INS)

2. SHE ETOUNDI Joseph Guy Benjamin, Directeur Général Adjoint, INS

Coordination technique

1. NGUINGNANG Bernard, Chef du Département des Synthèses Economiques, INS

2. NGHOGUE VOUFO Léonel Erith, Chef de Division de la comptabilité nationale, INS

Equipe de rédaction et relecture

1. TALOM KAMGA Alain, Chargé d'Etudes, INS

2. KAMSU KAGO Brice, Chargé d'Etudes et Chef du projet Rebasage, INS

3. DEFFO Achille Carlos, Chargé d'Etudes, INS

4 FOLEFACK née NGUIMDO VOUFO Nadine Angèle, Chargée d'Etudes, INS

5. NGOUANA Serges, Chargé d'Etudes, INS

6. TEPONGNING MEGNIFO Hervé, Chargé d'Etudes Assistant, INS

7. FOTSO Elie, Chargé d'Etudes Assistant, INS

8. FOKOU Alex, Chargé d'Etudes Assistant, INS

9. FIKEU Yolène, Chargée d'Etudes Assistant, INS

10. FOMENA Stevin, Chargé d'Etudes Assistant, INS

11. SIKUBE Célestin, Chargé d'Etudes Assistant, INS

12. MOFFO Dzoubosse Ghislain, Chargé d'Etudes Assistant, INS

13. HYGINUS Binyuyvidzen, Chargé d'Etudes Assistant, INS

Institut National de la Statistique

BP : 134 Yaoundé - Cameroun

Tél : (237) 222 22 04 45

Fax : (237) 222 23 24 37

Site web : <https://ins-cameroun.cm>

Email : infos@ins-cameroun.cm

Une Publication du Département des Synthèses Economiques

© INS, Décembre 2020